

Avant-propos

Ce volume s'inscrit dans la suite des recherches effectuées dans le cadre des séminaires organisés à l'intention des doctorants et d'autres chercheurs de la Faculté de Droit de l'Université de Lubumbashi et de l'Université de Kamina avec la collaboration de la Fondation Konrad Adenauer. Les recherches se situent dans le contexte de l'Etat de Droit et défis actuels en République Démocratique du Congo.

En effet, la RDC est un « Etat de Droit » entendu par Carré de Malberg comme « un régime conçu dans l'intérêt des citoyens, établi simplement et uniquement dans l'intérêt et pour la sauvegarde des citoyens c'est-à-dire qu'il ne tend qu'à assurer la protection de leur droit ou de leur statut individuel » (Favoreu Louis). L'idéal de l'Etat de droit étant proclamé dans le préambule de la Constitution de la RDC et repris dans certaines de ses dispositions, la RDC est appelée à garantir et à faire respecter les droits humains et les libertés publiques fondamentales de ses citoyens, et ce, sur toute l'étendue de son territoire. Par ailleurs, plusieurs défis restent à relever pour l'effectivité de ce principe à valeur constitutionnel en RDC.

Dans le souci de cogiter sur les nouveaux défis qui surgissent actuellement sur l'effectivité de ce principe en RDC, la Fondation Konrad Adenauer a organisé de jeudi 09 au vendredi 10 juin 2022, au Cercle Hellénique de Lubumbashi le séminaire portant sur le thème : « Etat de Droit et les défis actuels en République Démocratique du Congo ». Trois aspects sont pris en compte : d'abord, le problème du non-respect des droits et libertés à l'Est de la RDC, plus particulièrement dans les provinces sous l'état de siège; ensuite, de la ratification par le gouvernement congolais de l'Accord de libre-échange continental africain et de son adhésion au Traité constitutif de la Communauté des Etats de l'Afrique de l'Est; et enfin, du non-respect de législations congolaises et du contrat sino-congolais par les investisseurs chinois.

Suivant ces trois axes, plusieurs chercheurs s'étaient interrogés sur les défis actuels à l'effectivité de l'Idéal de l'Etat de Droit en RDC dans la visée d'en donner l'explication et d'en déterminer les causes aux fins de proposer des pistes de solutions. Dans cet ordre d'idées, au sujet d'instabilité à l'Est de la RDC et la gouvernance des provinces de l'Ituri et du Nord-Kivu par les gouvernements militaires, MUMBA KAKUDJI Martial, aborde la question à deux volets, d'une part, le sort de la population civile de l'Est pendant la période de l'état de siège et d'autre part, l'impact de l'adhésion de la RDC dans la CAE sur les droits de l'homme. Dans le même ordre d'idées, MWANZA WA KALOMBO Claude, analyse la problématique du fonctionnement de la justice civile pendant la période de l'état de siège dans les provinces de l'Ituri et du Nord-Kivu.

Au sujet de l'adhésion de la RDC dans la Zone de Libre-échange continentale africaine, MFUAMBA MULUMBA Isidore et ILUNGA MIKOMBE Hussein, se posent la question de savoir si la ZLECAF n'est pas une Zone de libre-échange africaine de trop pour la République Démocratique du Congo? et pour finir, au sujet de relation sino-congolaise,

KAZADI WA MALALE Doty, BANZA KIKOYO Eric, YAMBA KAZADI Gracia et KALALA ILUNGA MULUMBA Matthias, expliquent la problématique de non-respect des textes de lois en matière d’investissement par les partenaires chinois en République Démocratique du Congo, et de leur part, SANGA MULOPWE Chris et BANZA MEDA KANDA, critiquent l’incidence développementale des investissements chinois en RDC, tout en insistant sur le cadre juridique actuel pour investissements en RDC.

Il y a lieu de noter que ces scientifiques dont la plupart sont non seulement chercheurs mais aussi et surtout praticiens maîtrisent bien ces questions abordées et résolues. Ainsi, ce volume s’inscrit dans la perspective de l’effectivité de l’Ideal de l’Etat de droit en RDC et les défis à relever.

Pour finir, les participants réitèrent leur reconnaissance à l’endroit de leurs encadreurs parmi lesquels le Professeur Dr. KALALA ILUNGA Matthiesen de l’Université de Lubumbashi en République Démocratique du Congo, le Professeur NGOY NDJIBU Laurent de l’Université de Lubumbashi, le Professeur MUTONWA KALOMBE Jean-Marc Pacifique de l’Université de Lubumbashi, le Docteur MUMBA KAKUDJI Martial de l’Université de Lubumbashi, et le Professeur Dr HARTMUT Hamann, de l’Université Libre de Berlin en Allemagne. Qu’ils s’en trouvent amplement et généreusement remerciés, et, avec eux, toute la Fondation Konrad Adenauer.

Aussi, faut-il rappeler ici que les analyses et avis divers contenus dans ce volume n’engagent que la responsabilité personnelle de leurs auteurs et donc nullement et d’aucune manière les responsables du programme, moins encore la Fondation Konrad Adenauer. Nos vœux demeurent le même : la continuité, la réussite du programme et l’amélioration de la qualité des études proposées.

KALALA ILUNGA Matthiesen
NGOY NDJIBU Laurent
MUMBA KAKUDJI Martial
HARTMUT Hamann